



HAL
open science

La formation des substantifs dans : Lucain, Pharsale VI, vers 423-460

Michèle Fruyt

► To cite this version:

Michèle Fruyt. La formation des substantifs dans : Lucain, Pharsale VI, vers 423-460. Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina), 2023, REVUE-ERNOUT, 24. hal-04338903

HAL Id: hal-04338903

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04338903>

Submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Préparation aux épreuves de linguistique latine de l'Agrégation de Grammaire 2024 et 2025

La formation des substantifs dans : Lucain, *Pharsale VI*, vers 423-460 :

Michèle FRUYT
Sorbonne-Université
michele.fruyt@gmail.com

PRÉSENTATION

Cet article fait suite à une communication lors de la « Journée de l'Agrégation de Grammaire » organisée à l'Université d'Aix-Marseille (à la MMSH, *Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme*) le 29 septembre 2023 par Pedro Duarte (Université d'Aix-Marseille), Frédérique Fleck (Ecole normale supérieure de Paris) et Richard Faure (Université de Tours).

Cette journée préparait aux épreuves de linguistique latine et de linguistique grecque à l'écrit et à l'oral de l'Agrégation de Grammaire 2024 en traitant des 4 nouveaux auteurs au programme :

Lucain (*Pharsale VI*) et Suétone (*Caligula*) pour le latin,
Homère (*Iliade IX*) et Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique IX*)
pour le grec.

Ces auteurs resteront au programme pour l'Agrégation 2025.

Sur le site du centre de recherche TELEMMe (Université d'Aix-Marseille), on trouvera le lien pour accéder aux vidéos des communications (avec les exempliers et les bibliographies) pour les épreuves de linguistique latine et de linguistique grecque de l'Agrégation de Grammaire des années 2022, 2023, 2024.

Cet article s'adresse donc aux étudiants qui souhaitent préparer l'Agrégation de Grammaire 2024 et 2025.

INTRODUCTION

La catégorie grammaticale du substantif est bien représentée dans la *Pharsale* de Lucain par le nombre des lexèmes et par leur importance dans le vocabulaire latin. Nous étudierons leur formation, c.-à-d. leurs thèmes et non les désinences, ce qui serait un autre sujet.

Nous verrons dans un premier temps les substantifs dont les thèmes sont analysables en unités plus petites en synchronie : les suffixés et les composés. Le thème du lexème contient alors plusieurs morphèmes.

Nous verrons ensuite les termes qui sont in-analysables en synchronie en unités plus petites. Le thème constitue alors un seul morphème, qui est éventuellement analysable en diachronie.

1. LA SUFFIXATION

La suffixation est bien représentée dans notre passage, ce qui attendu puisque cela reflète la structure du lexique latin en général, ce procédé étant productif pour certains suffixes.

1.1. Le suffixe *-mĕn*, *-mĭnis* Nt.

Le suffixe *-mĕn*, *-mĭnis* Nt. se trouve dans notre passage dans ***carmen*** (444), ***nūmen*** (446).

Les substantifs formés avec le suffixe *-men* dénotent "le siège du procès" dénoté par la base (selon l'expression de Jean Perrot 1961). Ainsi *flūmen* signifie-t-il littéralement "là où se réalise le fait de couler (*fluere*)".

Ce suffixe forme des termes relevant du vocabulaire fondamental du latin tels *crĭmen*, *lūmen*, *agmen*.

Il est hérité de l' i.-e. **-mġ* (avec « *n* voyelle ») représenté dans le grec $\mu\alpha$ par ex. dans $\omicron\nu\omicron\mu\alpha$, $-\alpha\tau\omicron\varsigma$, et le sanskrit *-man-* (*-mā* au nomin.sg.) par ex. dans *nāman-* "nom, appellation".

Sa productivité remonte à une période antérieure aux premiers textes latins. A l'époque archaïque d'Ennius et de Plaute, en effet, il n'est déjà plus productif. Le latin conserve les termes anciens ainsi formés puisqu'ils sont fondamentaux pour la langue latine et la société romaine, mais il n'en crée plus de nouveaux.

Au cours de la latinité, le suffixe *-men* est concurrencé, puis remplacé par une forme plus développée *-mentum* (< **-men-to-*) qui apparaît par exemple dans *ornā-mentum* "ornement" bâti sur le thème d'*infectum* du verbe *ornā-re*. Le suffixe *-mentum, -i* Nt. sera suffisamment productif dans la langue courante à l'époque tardive pour passer ensuite dans certaines langues romanes (fr. *-ment*).

Analyse détaillée des thèmes

-carmen (444) est issu de **can-men* avec dissimilation régressive de nasalité (**...n...n...>...r...n...*) sur le radical latin *cān-* « chanter », bien attesté dans notre œuvre (*cānĕre* « chanter », *cantŭs, -tŭs* M. « le fait de chanter, le chant, l'incantation ») puisque *carmen* désigne les incantations, les paroles de la thessalienne Eric(h)tho.

-nūmen (446) comporte le radical latin *nū-/nŭ-* présent dans le verbe *nŭō, nŭĕre* « faire un signe de tête ». *Numen* offre une polysémie résultant d'une succession de métonymies : « mouvement de tête », « volonté manifestée (par un mouvement de tête) », « divinité » (comme origine de la volonté). Le radical *nū-/nŭ-* est d'origine obscure.

Notre texte de la *Pharsale* au programme offre le suffixe *-men* dans des termes aussi fondamentaux que : *lūmen* (*lumen* 648 ; *lumina* 658), *nomen* (604 ; *nomina* 681).

1.2. Les suffixes de noms de procès

1.2.1. Le suffixe -tŭs, -tŭs M.

Le suffixe *-tŭs, -tŭs* M. (4^e déclinaison) offre un allomorphe phonétiquement conditionné en sifflante *-sŭs, -sŭs* qui résulte de l'assibilation lors de la rencontre de 2 dentales à la frontière de morphème. Cela se produit lorsque le suffixe **-tu-* se trouve derrière une base (généralement un radical latin) terminée par une dentale.

Ce suffixe est représenté dans notre passage par :

metus 423, **cursus** 423, **recessus** 445.

De manière générale, il a un grand nombre d'occurrences dans le vocabulaire latin et l'on trouve par exemple dans le texte au programme notre œuvre :

artus 606, *casus* 597, 615, *actus* 606, *ictus* 613, *aditus* 616.

Analyse détaillée des thèmes

-recessus résulte de l'assibilation à partir de **re-ced-tu-s* sur le radical latin *cēd-/cĕd-* du verbe *rĕ-cēd-o* « aller à l'écart » (préverbe de *cēdo, -ĕre*).

Le traitement phonétique est le suivant.

1. Il y a assourdissement de *d* (occlusive dentale sonore ou voisée) en *t* (occlusive dentale sourde ou non-voisée) : **...ced-tu-s > *...cet-tu-s*,

2. Puis formation d'un élément sifflant entre les 2 dentales à la frontière de morphèmes : **...cet-^s-tu-s*.

3. Cet élément sifflant par assimilation progressive transforme en sifflante la dentale qui le suit **...cet-^s-su-s*.

4. Puis par assimilation régressive, il transforme en sifflante la dentale qui le précède : **...ces-^s-su-s*.

5. On obtient une sifflante géminée, qui demeure derrière voyelle brève comme ici dans *recessus*, mais qui se simplifie si la voyelle précédente est longue, comme dans *cāsus, -us* M. « événement » de **cad-tu-s* (sur le radical latin *cād-* présent aussi dans le verbe *cādo, -ĕre* « tomber »).

-mĕtus « la crainte » est associable avec le verbe correspondant *metuere* « craindre », mais on discute pour savoir lequel est bâti sur l'autre. Le plus simple est de voir dans *metuo* un verbe dénomiatif sur *metus*. Mais le segment *mĕ-* est d'origine obscure.

-cursus : le *s* dans *cursus* est ajouté au radical latin *curr-* de *curro, -ĕre* « courir » sans qu'on puisse le justifier davantage sur le plan phonétique. On le considère donc comme analogique de l'allomorphe en sifflante.

Origine et statut i.-e.

Le suffixe *-tus* est issu de l'i.-e. **-tu-*, qui forme des noms de procès et des noms « concrets » dénotant les entités qui tournent autour du procès (par exemple le résultat du procès ou le lieu où se déroule le procès).

Ce suffixe en i.-e. se met directement derrière la racine i.-e. au degré plein. Il est alors en position de « suffixe primaire » (selon la terminologie traditionnelle des comparatistes).

En latin il est situé généralement derrière un radical latin qui forme un verbe. Ce radical latin peut continuer une racine i.-e.

E. Benveniste (1948) proposa une différenciation sémantique en indo-européen entre les deux suffixes i.-e. **-ti-* et **-tu-*. Il attribua à **-ti-* des procès concrets réalisés et à **-tu-* des procès potentiels. Bien qu'il ait utilisé des termes latins pour étayer cette hypothèse, les faits latins ne se prêtent pas (selon nous¹) à cette interprétation. On trouve une autre distribution en latin, comme nous allons le voir.

E. Benveniste (1948) propose aussi de faire cette distinction, parallèlement, entre le vocalisme *o* et le vocalisme *e* du suffixe d'agent i.-e. **-tor-/*-ter-*. Mais cette distinction ne peut s'appliquer au latin, puisqu'il y existe seulement le suffixe agentif *-tor* à vocalisme *o*. Cette opposition i.-e. éventuelle postulée par E. Benveniste est donc neutralisée en latin.

Distribution en latin

Le suffixe *-tus* a une productivité limitée et conditionnée, par opposition au suffixe *-tīō, -tīōn-is* F., formé par la forme héritée **-ti-* suivie par un autre morphème *-ōn-* ajouté par le latin. Contrairement à *-tus, -tio* est productif tout au long de la latinité (et il est encore présent aujourd'hui dans certaines langues romanes).

Dans certaines situations, *-tus* et *-tio* sont en distribution complémentaire :

1°) Métrique : *-tīō* n'est pas compatible avec l'hexamètre dactylique. En effet, les substantifs en *-tio* (à l'exception de *rātīō*) ont une syllabe brève entre 2 syllabes longues, du fait que la syllabe qui précède le suffixe est longue.

On peut ainsi opposer *recessio* à *recessus*. Seul *recessus* passe dans l'hexamètre² comme on le voit dans la syllabation suivante : *rĕ.ces.sus* vs *rĕ.ces.sī.ō* (= *s̄ s̄ s̄ s̄*). De ce fait, le suffixe *-tio* est remplacé par le suffixe *-tus* en poésie dactylique, par ex. chez Lucrèce. On voit alors la création de doublets en *-tio* et *-tus* sur la même base. Par un effet secondaire, *-tus* fut parfois perçu comme étant de haut niveau de langue, par exemple en poésie tardive, alors que *-tio* relevait de la langue courante.

2°) Sémantique : Comme noms de procès, les termes en *-tus* se sont maintenus seulement dans certaines zones sémantico-référentielles (Jules Marouzeau 1920) :

¹ M. FRUYT 1996.

² Dans les termes suivants le point figure la frontière de syllabe.

a) pour des mouvements sur la base du radical du verbe de mouvement correspondant : le radical *aduen-* d'*ad-uen-ī-re* « arriver » sert de base au substantif *aduen-tus, -tūs* M. « le fait d'arriver ».

b) pour des bruits : *risus* « le rire » (*ridere*), *crepitus* « craquement sec » (*crepare* « rendre un son sec » pour une porte), *tumultus* « tumulte, bruit fait par une foule désordonnée ou en colère » (*tumeo* « se gonfler, être gonflé »).

Dans notre œuvre, on rencontre les termes suivants en *-tus* pour dénoter des entités sonores : *cantus* (*cantu* 693), *latratus* (*latratus* 688) « cri du chien, aboiement », *gemitus* (*gemitus luporum* 688) ici « cri des loups », ailleurs « gémissement ».

c) pour des états psychologiques : *metus* « crainte », *affectus* « sentiment ».

3°) Fonction : Lorsqu'il existe des doublets en *-tio* et *-tus* sur la même base, le terme en *-tio* est un véritable nom de procès (dénotant le même procès que le verbe correspondant), tandis que le substantif en *-tus* a plutôt une valeur concrète ou, du moins, moins verbale.

4°) Productivité : Le suffixe *-tus* n'est plus pleinement productif dès l'époque archaïque. On crée de nouveaux termes en *-tus* seulement par besoin en poésie ou exceptionnellement par stratégie stylistique archaisante comme chez Apulée³.

5°) Morphologisation et grammaticalisation. En outre, ce suffixe *-tus* hérité a déjà subi une grammaticalisation puisqu'il est entré dans le paradigme verbal comme forme nominale du verbe : il forme le supin en *-tum* (qui représente un figement à acc.sg. à valeur directive comme complément d'un verbe de mouvement) et le supin en *-tū* du type *difficile dictu* (qui représente un figement au datif sg. complément de certains adjectifs répondant à un certain sémantisme).

Ailleurs dans notre œuvre, le suffixe *-tus* est présent dans : *amictus* « vêtement » (*amictu* 654), *uultus* « visage » (*uultus* 655, *uultu* 658), *hiatus* « ouverture » (*hiatu* 714), *artus* « articulation » (*artus* 721).

³ M. FRUYT 2019.

1.2.2. Le suffixe **-ti-* F.

Le suffixe i.-e. **-ti-* F. se met immédiatement derrière le degré zéro de la racine i.-e. en position de « suffixe primaire ».

En latin, il forme un petit groupement de termes qui sont des monosyllabes au nomin.sg. : ***mens*** 457, ***gens*** 443, 444, ***ars*** 437.

Analyse détaillée des thèmes

-mens nomin.sg. F. « la pensée » est issu de **ment(i)s* avec syncope du *i* bref de la syllabe finale. On pose i.-e. **m_ṛ-ti-s* avec un « *n* voyelle » et le degré zéro de la racine i.-e. **men-* continuée en latin par le radical *m_ě-m_ĩn- / m_õn-* dans *m_ě-m_ĩn-ĩ*, *m_õn_ēre*, etc.⁴. Le sanskrit offre l'exact correspondant de *mens* dans sk. *ma-ti-ḥ* « pensée, intelligence ».

Dans notre œuvre, *mens* est attesté par exemple dans *mente* au vers 659.

-gens, *gentis* F. continue la racine i.-e. **gen-h₁-* dénotant la naissance.

Comme on a du mal à interpréter le traitement phonétique subi par la laryngale i.-e. (qui semble avoir disparu dans le terme latin *gens*), on peut supposer que le terme fut bâti sur le radical latin *gen- / -gn-* présent dans *g_ěn_ĩtor* (phonétiquement issu de la racine i.-e. : **gen-h₁-tor* avec un suffixe placé derrière la racine en position de « suffixe primaire ») et son dérivé féminin *g_ěn_ě-tr_ĩx*, ainsi que les autres termes de la « famille » de ce groupement « génétique »⁵ : *g_ĩ-gn-o*, *b_ěn_ĩ-gn-us*, etc.

-ars, *artis* F. « le savoir-faire, la technique, l'habileté » est rapproché d'une racine **ar-* « adapter » (De Vaan pose une laryngale 2 initiale i.-e. **h₂r-ti-*). Dans notre œuvre : *arte* (624).

Cette formation se retrouve dans l'œuvre dans :

-mors (*mortem* 601, 608 ; *mortis* 619 ; *mors* 698) issu de la racine i.-e. **mer-* « mourir » au degré zéro **m_ṛ-* qui donne lat. *m_õr-* (puisque i.-e. **r_ṛ* « *r* voyelle » se réalise en latin sous la forme *õr*). Au nomin.sg.,

⁴ La voyelle i.-e. **_ṛ* donne en latin *ěn*.

⁵ Pour cette appellation de « groupement génétique » par opposition à d'autres types de groupements, fondés sur d'autres critères : voir M. FRUYT 2011, 2012.

on observe la même syncope que dans *mens* : *mors* est issu de **mōrt(i)s*).

-pars (593) est issu de **part(i)s*. Le thème en ...*ī-* ancien est encore visible dans l'adverbe *partim* « en partie » (généralement employé avec une répétition : *partim ... partim...*), qui représente morphologiquement l'ancien acc.sg. lexicalisé en adverbe.

Dans notre œuvre, est aussi attesté *mons* (*montis* 640).

Les difficultés phonétiques rencontrées dans ce petit groupement en **-ti-* sont responsables de l'étoffement du suffixe. En effet, le suffixe **-ti-* figure aussi dans le suffixe *-tiō, -tiōnis* F. de nom de procès, où il fut renforcé par un second suffixe en nasale en *-ōn*⁶. Il n'est pas attesté dans notre passage puisqu'il est métriquement incompatible avec l'hexamètre dactylique (voir ci-dessus à propos de *-tus, -tūs* M.).

1.3. Les suffixes latins en /s/ > /r/ issus de i.-e. **-es-/-os-*

1.3.1. Suffixe *-ūs, -ēr-is / -ōr-is* Nt.

Le suffixe *-ūs, -ēr-is* Nt. (du type *genus, -eris*) offre un allomorphe en *-ūs, -ōr-is* Nt. (du type *tempus, -oris*) avec un autre vocalisme à partir du génitif.

C'est le suffixe de neutre sigmatique hérité **-es-/-os-* bien représenté en grec (γεν-ος, εος-ους) et en sanskrit (*jan-aḥ* « la naissance ») ainsi que dans d'autres langues i.-e. anciennes.

En latin il forme de nombreux termes, mais sa productivité est éteinte dès la période archaïque des premiers textes avec Ennius et Plaute à la fin du -III^e siècle avant J.-C.

Dans le passage on a : ***sidus*** (*sidera* 429, 448), ***pignus*** (*pignora*).

Analyse phonétique

Les 2 allomorphes s'expliquent par la succession de 2 alignements ou régularisations afin d'obtenir un thème constant dans toute la flexion, ce qui est une tendance générale nette du latin.

⁶ M. FRUYT 2002-a, 2019.

A partir du gén.sg. on attend *-er-is* et cela, pour deux raisons. Phonétiquement, on a plutôt en latin e bref en syllabe ouverte devant /r/. En outre, morphologiquement il existe une ancienne alternance vocalique avec **-os* au nomin.-acc. et **-es-* ailleurs (encore visible en grec dans γένος, εὐς-ους).

On observe un alignement sur le nomin.sg. lorsque la voyelle o est maintenue dans toute la flexion dans *temporis*, *corporis* par régularisation flexionnelle.

Dans le second alignement, le nomin.sg. s'aligne sur le reste de la flexion pour le rhotacisme. Selon ce phénomène, /s/ sifflante dentale sourde entre 2 phonèmes sonores se sonorise en [z] sifflante dentale sonore, qui n'est pas un phonème, mais seulement une réalisation phonétique. De ce fait, les organes phonateurs se déplacent vers le phonème le plus proche /r/ consonne sonore apico-dentale vibrante.

Ce phénomène, qui s'appelle le « rhotacisme », date du milieu ou de la fin du -IV^e siècle avant J.-C. Selon les auteurs latins, les 1^{ères} occurrences se trouvent dans les anthroponymes⁷ *Papisius* qui est refait en *Papirius* et *Valesii* refait en *Valerii*.

Analyse détaillée des thèmes

-sīd-ěr-ǎ Nt.pl. « groupe d'étoiles, constellation(s) ». Bien que le terme soit considéré comme obscur, on peut proposer le radical latin *sĕd-/sēd-/sīd-* (i.-e. **sed-*) dénotant un « établissement en un lieu stable ». Dans l'analyse en 3 morphèmes *sīd-ěr-ǎ*, on peut considérer que le 1^{er} morphème est le radical *sīd-* du verbe *sīdĕre* thème d'*inflectum* à redoublement issu de **sĭ-zd-o* (avec allongement de la voyelle ĭ après disparition de la sifflante sonore [z]).

Dans ***pign-us*** (*pignora* 456) « gage », l'élément *pign-* est obscur malgré diverses propositions.

Dans notre œuvre, on trouve avec ce suffixe des termes fondamentaux d'une très grande fréquence en latin : *genus* 614, *scelus* 573, *fūnus* (*fūneris* 595), *corpus* (-ore 587, *corpus* 620, 637, *corpora* 626, *corpore* 631), *tempus* (-ore 571), *uulnus* (*uulnere* 630), *pectus* (*pectora* 667).

⁷ M. NIEDERMANN 1953, P. MONTEIL 1970.

1.3.2. Le suffixe -*ōr*, -*ōris* M.

Le suffixe -*ōr*, -*ōris* M. est probablement le suffixe i.-e. hérité *-*es*- /-*os*- traité au masculin par le latin (et non plus au neutre).

Les substantifs en -*or* dénotent des entités ou des procès appartenant au domaine de la nature et sur lesquels l'être humain n'a pas de contrôle. Cette valeur sémantico-référentielle fut mise en lumière, à l'aide d'une autre terminologie, par Henri Quellet (1969).

Il s'agit des mauvais états du corps humain, où la santé physique et psychique est mise à mal :

stupor « stupéfaction, sorte de paralysie due à un événement extérieur », *angor* « angoisse » (littéralement « resserrement (de la gorge) »), *dolor* « douleur ».

On trouve aussi dans ce groupement⁸ suffixal la dénotation des degrés de température, qui sont considérés, de ce fait, implicitement comme des phénomènes naturels sur lesquels l'homme n'a pas de prise : *calor* « chaleur », *tepor* « tiédeur » (c.-à-d. généralement « insuffisance de la chaleur » comme notion négative).

Notre passage comporte : ***amor*** 453, ***furor*** 434.

On trouve en outre dans notre œuvre : *ardor* (587), *labor* (587, 602), *timor* (*timores* 659, *timor* 666, *timori* 671).

Analyse phonétique

D'anciens substantifs masculins en -*ōs*, -*ōris* sont devenus en -*ōr*, -*ōris* M. La preuve en est que *honōr* offre encore un nomin.sg. archaïque en o long et s final (en particulier chez Lucrèce): *honōs*.

Le détail de l'évolution phonétique montre des alignements successifs à partir du nomin.sg. et, ensuite, en sens inverse, vers le nomin.sg. à partir des autres cas.

1°) Dans l'ancien nomin.sg. -*ōs*, la voyelle longue -*ōs* du nomin.sg. se justifie comme un allongement morphologique de nominatif animé.

2°) On a ensuite une extension de la voyelle o long du nominatif à toute la flexion : d'où gén.sg. *-*ōs*-*ēs*.

3°) Puis intervient le rhotacisme à l'intervocalique à partir du génitif. On obtient gén.sg. *-*ōr*-*ēs* (qui passera ensuite à -*ōr*-*īs* par fermeture d'une voyelle brève en syllabe finale fermée avant l'époque de Plaute).

4°) On suppose ensuite un alignement du nomin.sg., qui prend un /r/ au lieu du /s/ : -*ōs* > *-*ōr*.

⁸ Pour ce terme et les différents phénomènes linguistiques qu'il recouvre : voir M. FRUYT 2011, 2012.

5°) Cette finale de nominatif en *-ōr donne -ōr avant l'époque de Plaute par abrègement d'une voyelle longue en syllabe finale fermée par une autre consonne que /s/.

1.3.3. Le suffixe -ūr, -ūris Nt.

Le suffixe -ūr, -ūris Nt. figure dans *fulgur* (*fulgura* 428) « éclair, foudre », mais c'est un suffixe très peu représenté. On ne peut guère citer en outre que *rōbūr*, qui a une variante en -or chez Lucrèce (cf. *rōbūr/rōbōr*, *rōbōris* Nt. « rouvre, dureté »).

On peut donc penser qu'il s'agit d'une variante phonétique du suffixe *-es-/-os-. La finale -ūr nomin.sg. peut provenir de -ōr par fermeture d'une voyelle brève en syllabe finale fermée. Le gén.sg. en -ūr-is peut être un alignement sur le nomin.sg.

Les deux substantifs *fulgur*, *fulguris* Nt. et *fulgōr*, *fulgōris* M. sont des synonymes parfaits, puisqu'ils ont les mêmes significations, mais ils ne sont pas des synonymes absolus⁹ puisqu'il existe une répartition métrique entre eux. Ils ne peuvent donc pas être employés dans tous les mêmes contextes. *Fulgura* (vers 428) constitue une séquence d'1 syllabe longue suivie de 2 syllabes brèves $\bar{s} \acute{s} \grave{s}$, tandis que *fulgores* aurait constitué 3 syllabes longues.

Le substantif *fulg-ur* comporte le radical latin *fulg-* qui dénote la brillance, une lumière éblouissante. Il est présent dans *fulmen*, *fulgēre*/-ēre.

Il continue le degré zéro de i.-e. **b^hlg-* « briller » (selon l'enchaînement phonétique suivant : *fūlg-* < **fōlg-* < i.-e. **flg-*). La même racine est attestée en grec (φλέγω "brûler") et en sanskrit (*bharjana-* Nt. "fait de brûler", *bhargas-* Nt. "brillance, splendeur").

1.4. Les suffixes d'instrument

Le latin possède 4 suffixes d'instrument hérités. Guy Serbat (1975) précise leurs différents degrés de productivité : lat. -*culum*/-*crum* issu de i.-e. **-tlo-* est productif ; mais lat. -*bulum* issu de i.-e. **-d^hlo-* a seulement une « survie précaire », une productivité très limitée ; enfin, ont déjà perdu leur productivité à l'époque archaïque d'Ennius et de

⁹ Pour ces distinctions à l'intérieur de la synonymie : M. FRUYT 1994.

Plaute : lat. *-brum* issu de i.-e. **-d^hro-* et lat. *-trum* issu de i.-e. **-tro-*.

1.4.1. Le suffixe *-culum, -i* Nt.

Le suffixe *-culum, -i* Nt. est présent dans notre passage dans le substantif ***pō-culum*** (*pocula* 455). Lucain utilise ici la polysémie métonymique du mot : il dénote généralement et étymologiquement une « coupe » comme « ce qui sert à boire, ce au moyen de quoi l'on boit ». Mais Lucain l'emploie au sens de « contenu de la coupe, boisson ».

Le morphème latin *pō-* « boire » continue la racine « boire » i.-e. **peh₃-* au degré plein. Cette racine forme également en latin le verbe *bĭ-b-ĕ-re*, orthonyme pour « boire », thème d'*inflectum* à redoublement à vocalisme *i*, que l'on retrouve dans le sanskrit *pi-b-a-ti* « il boit » (cf. gr. *πίω* pour la même racine mais une autre formation morphologique).

Analyse phonétique

La dentale sourde initiale du suffixe i.-e. **-tlo-* passe à une gutturale sourde dans les langues italiques **-klo-*. Entre /k/ et /l/ se dégage un point d'appui vocalique **-k^olo-* qui donne lat. *-cŭlum*.

Une variante phonétiquement conditionnée est *-crum* par dissimilation de la consonne /l/ quand le terme contient déjà un /l/ (**...l...l... > ...l...r...*). Les dissimilations entre les 2 phonèmes /l/ et /r/ sont bien attestées en latin, les 2 consonnes étant des liquides. Par exemple, le suffixe *-ālis* devient *-āris* dans *familiaris* parce la base *familia* contient déjà un /l/.

1.4.2. Le suffixe d'instrument **-tro-*

Le suffixe d'instrument **-tro-* est illustré par le type *arā-trum* « instrument pour labourer, charue », où le suffixe d'instrument s'ajoute au thème d'*inflectum* en *a* long du verbe *arā-re* « labourer ». Le même suffixe est présent dans :

-monstrum (*monstri* 436 ; cf. *monstro* 635) ici « chose monstrueuse anormale, prodige ».

On pose une sifflante pré-suffixale qui donne **-(s)-tro-*. La formation est discutée, mais l'hypothèse la plus probable est que le terme

contienne le radical latin *mōn-* de *mon-e-o*, formation héritée de causatif au vocalisme *o* avec le morphème **-eye/o-*, faite sur la racine i.-e. **men-* dénotant l'activité psychique. Le *monstrum* serait étymologiquement un « avertissement des dieux » réalisé sous la forme d'un être, d'une entité ou d'un événement anormal. Selon la définition d'E. Benveniste (1969-c), *monstrum* dénote « l'être dont l'anomalie constitue un avertissement ».

Le suffixe **-tro-* se trouve aussi dans notre passage dans : **-castra** (*castris* 435) derrière la base *cas-*, qui prolonge la racine i.-e. « couper » **k̑s-*.

Dans notre œuvre, on trouve aussi le suffixe **-tro-* dans : **claustra**, -*orum* Nt.pl. « fermeture, verrou (d'une porte) » (*claustra* 781). Ce substantif est bâti sur le radical latin du verbe *claudo*, -*ĕre* « fermer ». Il s'agit d'un verbe composé, qui comporte au 1^{er} terme le nom de la barre de fermeture ou de la clé (cf. *clāuis*), et au 2^e terme le degré zéro de la racine i.-e. « poser, placer » **d^hh₁-*. On peut poser **klāw(i)-d-ĕ-* avec la disparition de la laryngale i.-e. lorsqu'elle se trouve devant voyelle en latin, et ensuite en latin la syncope du *i* bref à la fin du 1^{er} terme à la frontière de composition.

1.5. Les suffixes d'agent : -*tor* M. et -*trix* F.

Le suffixe d'agent féminin **-trix, -trix-is** F. est dérivé de *-tōr, -tōris*, suffixe d'agent masculin hérité, bien représenté en grec, sanskrit, et dans d'autres langues i.-e. anciennes.

En latin, *-tor* agentif est productif à toutes les époques et il forme un grand nombre de termes fondamentaux dans le lexique latin et la société romaine (*uictor, suasor, probator, quaestor, auctor*).

Il s'emploie uniquement pour des êtres animés (des humains, des divinités, des animaux).

Dans notre passage, nous avons : **-al-trix** 428 « celle qui nourrit ». Le suffixe s'ajoute au radical lat. *āl-* de *ālo, alĕre* « nourrir » (De Vaan pose une laryngale initiale pour le *a* bref du latin : **h₂l-*).

Altrix est peu attesté et de très faible fréquence. Comme il est déjà chez Cicéron, ce n'est pas ici une création lexicale de Lucain. De toute façon, le suffixe masculin agentif *-tor* et son féminin correspondant *-trix* sont productifs et donc disponibles dans la langue, de sorte qu'un auteur peut être autorisé à créer un nouveau mot ainsi formé.

Dans ce passage, *al-tr-ī-x* illustre le 1^{er} emploi de *-trix* féminin. Il résulte d'un accord de genre grammatical avec un substantif F. qui est ici *Dodona* au vers suivant (427).

Les emplois du suffixe *-tr-ī-x*

1°) Dans cette même première fonction grammaticale quasi-adjectivale de *tr-ī-x* (fondée sur un accord grammatical), on peut citer : *uictor* « vainqueur » → ***uictrix***, *cantor* → ***cantrix*** (pour des oiseaux chanteurs chez Varron, le terme *avis* « oiseau » étant féminin).

2°) Mais le suffixe *-trix* a un 2^e emploi dans la dénomination d'un être féminin ou femelle (personne humaine ou animal) bâtie sur le nom de l'être masculin ou mâle correspondant, dans un couple d'êtres animés. C'est le type ***gēnētrix*** dérivé de *gēnītōr*. On a aussi avec le même *i* long de féminin : *gallus*, *-i* M. « le coq » → ***gall-ī-na***, *-ae* F. « la poule », *rēx*, *rēg-* M. « le roi » → ***rēg-ī-na*** F. « la reine ».

Ce morphème *-ī-* de F. est issu de i.-e. **-yh₂-* selon le traitement phonétique de date i.-e. suivant : « sonante suivie de laryngale » donne « sonante voyelle longue ». On le trouve en sanskrit dans : sk. *rājan-* M. "roi" → *rāj-ñ-ī* F. "reine" ; sk. *vr̥ka-* M. "loup" → *vr̥k-ī-* F. "louve".

Comme le latin, contrairement au sanskrit, ne possède pas de flexion en *i* long, la forme suffixale féminine *trīx*, *-trīc-is* a bénéficié de l'ajout d'une consonne gutturale sourde /k/. Elle fut peut-être créée pour remédier à cette carence, puisque *-trīx*, *-trīc-is* est un thème consonantique en ...c-¹⁰, appartenant à un type morphologique bien établi dans la 3^e déclinaison.

3°) Dans un 3^e emploi, le suffixe forme des noms de métiers féminins en *-trix* sans masculin en *-tor* en parallèle tels ***nū-trīx*** "nourrice, celle qui nourrit" (*nūtrīre* « nourrir »), ***mēř-trīx*** "courtisane" (*mereor* "avoir un gain").

Le suffixe *-tor* M.

Dans notre œuvre, le suffixe *-tor* agentif est attesté dans ***rector*** (*rector* 697) sur le radical latin *rēg-/rēg-* présent aussi dans le verbe

¹⁰ Pour la proposition phonétique d'A. MARTINET pour expliquer la gutturale sourde /k/ <c> comme une émanation d'une ancienne laryngale : voir P. MONTEIL 1970.

rĕgĕre « diriger » et issu d'une racine i.-e. de même sens. Le suffixe paraît alors en position de « suffixe primaire ».

Dans notre œuvre, le suffixe *-tor* se présente aussi dans une autre fonction : une fonction dé-substantivale sur la base d'un substantif, pour former un nom de métier dans ***ianitor*** (*ianitor* 702) « portier » sur *ianua* « porte », et dans ***portitor*** « portier » (*portitor* 704) sur *porta* « porte ». C'est la productivité de *-tor* qui a permis ce changement fonctionnel, par lequel un suffixe dé-verbal est devenu dé-substantival.

1.6. Autres suffixes

1.6.1. Suffixe *-ia/-entia* F.

Le suffixe *-ia* F. forme des abstraits de qualité sur la base d'un adjectif. Il est donc dé-adjectival. Comme il s'ajoute souvent à un participe présent adjectivisé, se dégage par mécoupure un suffixe global *-ent-ia* F.

Le suffixe latin *-iǎ/-iā* est issu de i.-e. **-y(e)h₂-*. Ce suffixe hérité pouvait présenter anciennement une alternance entre le nomin.-acc.sg. et les autres cas. Mais il y a unification en latin.

On trouve dans le passage : *licentia, potentia*.

Analyse détaillée

-licentia (436) « licence, autorisation » relève le plus souvent de la modalité déontique, mais il est utilisé ici au sens de « possibilité » comme nom de procès du verbe de modalité *lic-e-t* « il est permis, il est possible » :

Lucain, *Pharsale* 6, 436 :
*...ficti quas nulla **licentia** monstri/
 Transierit.*

« ... (les Hémonides) ... qu'aucune **possibilité** de prodige imaginé n'a dépassées. »

Cette valeur de « possibilité » de *licet* s'explique par le fait qu'il représente un figement du verbe **liceo* « être en vente, être disponible », dont le sujet grammatical dénote l'entité mise en vente dans une vente aux enchères. Dans une situation de vente aux enchères, à ce verbe actif s'oppose le déponent *liceor* « offrir un prix,

se porter acquéreur », dont le sujet grammatical dénote la personne qui est d'acheteur potentiel.

Etant donné que *licet* est défectif et que son participe présent n'est pas usuel, on peut considérer que, dans *licentia*, le suffixe est *-ntia* avec une analyse en *lice-ntia*.

-pot-ent-ia (459) « le pouvoir, l'influence » contient le radical latin *pot-/pos-* avec deux allomorphes phonétiquement conditionnés apparaissant dans *pos-sum*, *pot-est*. Le radical latin ancien et hérité est *pot-*, qui demeure tel quel devant voyelle, mais le /t/ subit une assimilation régressive et devient /s/ lorsque le phonème qui suit est un /s/.

Sur le participe présent *potens*, *potent-* « puissant, capable de » (dans notre œuvre *potenti* 635) est bâti avec le suffixe *-ia* le substantif *potent-ia* « le fait d'être *potens*, la puissance, le pouvoir ».

Le radical latin *pot-/pos-* marque, selon les lexèmes, la possession, la capacité (la possibilité), la puissance¹¹.

Potens « puissant, capable de » actualise la valeur de capacité et, surtout, de puissance, valeur qui prédomine aussi dans son suffixé *potent-ia* « fait d'être *potens* ».

Potens représente morphologiquement le participe présent d'un verbe non attesté qui devait être à l'infinitif **pōtēre*. Bien qu'il ne soit pas attesté à l'époque archaïque¹², son existence est postulée dès cette époque en raison de l'existence du participe présent *potens* et du thème de *perfectum* du verbe *possum* : *pōt-ŭ-ī*, qui illustre la morphologie caractéristique des verbes d'état en e long.

Valeur ancienne héritée

L'emploi le plus ancien de i.-e. **pot-* semble être la possession puisque telle est la valeur attestée en grec et en sanskrit :

gr. πόσις < i.-e. **poti-s* « époux, maître de maison », δεσπότης « maître de maison, chef de famille » (qui semble être un juxtaposé avec un 1^{er} élément δεσ- représentant le génitif **dems* du nom de la maison).

sk. *pāti-* « maître, époux », *dāmpati-* (composé de *dam-* « maison » et *pāti-* « possesseur, propriétaire »).

¹¹ P. LECAUDÉ 2020.

¹² Comme il s'agit d'une « régularisation » de *possum*, irrégulier, ce verbe en e long eut du succès et il se retrouve dans certains textes à l'époque tardive. Il devait exister alors dans la langue courante orale.

La signification de « possession » se retrouve aussi en lituanien, tokharien, gotique.

-concord-ia (458) est un nom de qualité formé avec le suffixe *-ia*, qui s'ajoute à un adjectif composé. On a ainsi un suffixé de composé.

L'adjectif *con-cors* est un *bahuvrīhi* ou composé possessif¹³. Il est constitué en 1^{er} terme du préfixe *con-*, élément de relation signifiant l'accompagnement et la concomitance souvent traduit par « avec » et figurant aussi dans la préposition *cum* (< *com*) et de préverbe *con-/com-/co-*. Le 2^e terme est associable au substantif *cor*, *cord-is* Nt. « cœur, siège des pensées et des sentiments ».

Dans notre œuvre, le suffixe *-ia* apparaît aussi dans le composé **cōpia** (*copia* nomin.sg. 619) issu de **cō-ōp-ia*. La contraction de 2 voyelles brèves de même timbre donne une voyelle longue de même timbre : *ōō* > *ō*. En 2^e terme de composé, on a le thème de *ops*, *opis* F., pl. *opes*, *opum* « richesse, ressources » (thème consonantique). Morphologiquement, *cōpia* est un dérivé en *-ia* sur le thème de l'adjectif *cops* (*cōpis*) « riche, opulent ». Mais cet adjectif est peu attesté (seulement à la période archaïque chez Plaute, Pacuvius et à l'époque classique chez Varron).

1.6.2. Suffixe -īēs, -ēi F.

Le suffixe *-īēs, -ēi* F., qui forme des substantifs de la 5^e déclinaison, a un faible rendement et parfois existe parallèlement à un doublet de 1^{ère} déclinaison en *-ia*.

On trouve le suffixe *-īēs* dans notre passage dans : **-sāniēs, -ēi** F. « sang corrompu, pus ». L'abl.sg. en e long montre qu'il s'agit bien de la 5^e déclinaison : *sāniē* 457.

Le même suffixe dans notre œuvre forme **sēriēs** 612 (sur le radical latin *ser-* « tisser »), **āciēs, -ei** F. « armée en ordre de bataille » (*acies* 634 ; sur le radical latin *ac-* « pointe » ; *acus* « aiguille »).

On rencontre des doublets en *-ia* et *-ies* sur la même base, par exemple dans **mātēriā** et **mātēriēs**. Comme on pose i.-e. *-y(e)h₂- pour lat.- *īā/-īā*, certains linguistes (P. Monteil 1970) posent parallèlement i.-e. *-yeh₁- pour lat. *-īēs*.

¹³ Pour ce type de composé : F. BADER 1962, M. FRUYT 2002-b, 2005, 2011, 2012.

1.6.3. Suffixe -ex M.

Le suffixe -ex M. péjoratif et dépréciatif est ajouté seulement au nomin.sg. dans **senex** (*senes* 454 ; dans notre œuvre : *senex* 705), dont le thème est *sen-*, thème consonantique en nasale puisque le gén.pl. est *sen-um*.

Le suffixe fut ajouté au nomin.sg. pour éviter une forme qui aurait introduit une irrégularité dans le paradigme et masqué le thème : **sen-s>*sēs*.

Sen-ex devient ainsi un thème consonantique de 3^e déclinaison terminé par une gutturale sourde notée <c> et représentant le phonème /k/. Le radical latin *sen-* continue i.-e. **sen-* qui exprime la notion de vieillesse (sk. *sana-* « qui dure longtemps »).

Dans notre œuvre on rencontre ce suffixe dans : **uertex** (*uertice* 644) « tourbillon » (sur le radical *uert-* illustré par le verbe *uertere* « tourner »).

Ailleurs dans le vocabulaire latin la valeur péjorative du suffixe -ĕx, -ĭcis M. est illustrée par des noms d'insectes nuisibles : *cīmex* « punaise », *cūlex* « moustique », *pūlex* « puce ». Dans *pulex*, le suffixe -ex est ajouté en latin sur un élément hérité (sk. *pluṣ-i-*, i.-e. **plus-*)¹⁴.

1.6.4. Suffixe adjectival -tus,-a,-um (i.-e. *-to-)

Le suffixe adjectival *-tus,-a,-um* (issu de i.-e. **-to-*) est impliqué dans le substantif **fātum**, -i Nt. « destin, destinée, oracle ».

On le rapproche généralement du radical latin *fā-* retrouvé dans le verbe *fāri* « parler » issu de la racine i.-e. **b^heh₂-* « parler » (gr. φημι). Le suffixe **-to-* semble être, en l'occurrence, dans son emploi d'accomplissement du procès (de parler). Si tel est le cas, le sens d'« oracle » pourrait être le plus ancien.

Mais l'élément *fā-* dans le terme **fās** (*fās est*) a aussi reçu une autre explication (voir *fās* ci-dessous).

1.6.5. Suffixe en voyelle longue + -gō, -gĭn-is F.

Il existe un suffixe en « voyelle longue + *-gō, -gĭn-is* » F. avec plusieurs timbres de voyelles longues (*ferr-ūgo* « rouille du blé » nom

¹⁴ Pour ce suffixe -ex et les autres suffixes latins en /k/ <c> : voir M. FRUYT 1986.

de maladie sur *ferrum* « fer ») pour des noms de maladies dans la nature et notamment dans les plantes.

Avec un *i* long, on a **uertīgō** (*uertigine* 460), qui signifie ici « mouvement tournant », évoquant le mouvement du fuseau pour les fils. Le suffixe s'ajoute au radical latin *uert-* du verbe *uertĕre* « tourner » avec une analyse en *uert-īgō*.

1.7. Morphèmes flexionnels, anciens suffixes

1.7.1. Morphème **-a** de féminin

L'interprétation de *hospita Colchis* (fin du vers 441) fait problème puisque ces termes peuvent chacun être substantifs ou adjectifs. Nous choisissons de comprendre *hospita* comme un substantif « une femme étrangère » et *Colchis* comme un adjectif.

Le morphème *-a* de féminin sur la base du substantif masculin correspondant (type *dominus, -i* M. → *domin-a, -ae* F. ; *filius, -ii* M. « fils » → *fili-a, -ae* F. « fille ») est illustré par :

-hospit-a, -ae F. (*hospita* nomin.sg. 441) « étrangère », « celle qui reçoit l'hospitalité ».

Le morphème féminin lat. *-ă / -ā* hérité est issu de i.-e. **-eh₂* F., qui donne *a* long en latin, le *a* bref du nomin.sg. résultant d'un abrègement de date latine.

Hospita est dérivé du masculin **hospēs**, *hospit-is* M. « qui donne/reçoit l'hospitalité », composé pour lequel on peut poser à l'acc.sg. :

i.-e. **g^hosti-pōt-m̥* > lat. **host(i)pōtēm* > **hos(t)pītēm* > *hospītem*.

Le 1^{er} terme du composé représente le thème nu (c.-à-d. sans désinence) **hosti-** de *hostis, -is* M. « étranger », sens ancien, comme l'a montré E. Benveniste (1966 et 1969-a), qui prend soit une valeur d'hostilité dans le sens devenu usuel « ennemi », soit, au contraire, une valeur en bonne part au sens de « hôte, personne avec laquelle on est lié par des liens d'hospitalité, personne que l'on reçoit en hospitalité ».

Hostis provient de i.-e. **g^hosti-*, qui est d'origine difficile. Les dictionnaires étymologiques proposent la notion d'échange (entre autres, E. Benveniste 1966 et 1969-a). Ils rapprochent *hostia* « victime offerte aux dieux pour les apaiser » (*Dictionnaire étymologique*

d'Ernout-Meillet) ou la racine **g^hes-* « prendre, donner en échange » (Dictionnaire étymologique de Walde-Hofmann).

Le 2^e terme est le radical latin **pot-** présent dans les adjectifs *potis*, *im-pos*, *com-pos*, dans le verbe *pot-est/pos-sum*, dans le composé *omni-potens*, etc. (voir ci-dessus *potentia*). Les deux allomorphes *pot-/pos* sont phonétiquement conditionnés.

Parmi les valeurs du radical (possession, capacité et possibilité, puissance), *hospes* illustre la valeur ancienne de possession, que l'on retrouve dans le verbe *pōs-sīd-ē-re* « être installé comme propriétaire », qui offre le morphème d'état en e long. Dans ce verbe, à partir de la racine i.-e. **sed-*, le latin offre un thème d'*inflectum* à redoublement à vocalisme *i* avec le morphème d'état en e long et le degré zéro de la racine selon l'évolution phonétique suivante :

1°) **sī-sd-ē-*

2°) > **sīzdē-* (sonorisation de la sifflante **s* à la cauda de la 1^{ère} syllabe devant /d/ consonne dentale sonore à l'attaque de la syllabe suivante)

3°) > *sīdē-* (disparition de **z* et allongement compensatoire de la voyelle précédente).

1.7.2. Morphème -ē- F. de 3^e déclinaison

Un morphème -ē- F. de 3^e déclinaison a une origine difficile et sert aussi d'élément flexionnel puisqu'il termine le thème du substantif. Mais il apparaît seulement au nomin.sg. et à l'acc.sg. : -ēs, -ēm. Pour les autres cas, les substantifs se comportent comme des thèmes en ...*i-* (type *ciuis*) de 3^e déclinaison : gén. -īs, dat. -ī, abl. -ē¹⁵, etc.¹⁶.

Dans notre passage, on a :

-rūpēs,-is F. (*rupibus* 439), qui peut être analysé en *rūp-ē-s*. L'élément *rūp-* initial peut être un radical latin (*rūp-/rump-* avec un infixe nasal) présent aussi dans le verbe *rumpo,-ere* « briser, interrompre », puisque *rūpēs* dénote des parois abruptes dans la montagne.

¹⁵ L'abl.sg. en e bref montre qu'il s'agit de la 3^e déclinaison : *prōlē* chez Virgile, *En.* I, 75 (fin du vers).

¹⁶ La variante *cladis* pour *clades* au nomin.sg. chez Tite-Live 2,22,4 représente une régularisation flexionnelle par alignement du nomin.sg. sur le reste de la flexion.

Dans l'œuvre on trouve ce morphème dans :

sēd-ēs, -īs F. 600 (i.-e.*sed-); **prōlēs**, -īs F. 420, 594 (toujours au nomin.sg. dans notre œuvre; issu de *prō-āl-ē-s avec contraction vocalique *ōā > ō avec maintien du timbre de la 1^{ère} voyelle).

En outre, les termes latins les plus fréquents ainsi formés sont **clādēs**, -īs F. « désastre, calamité », **aedēs**, -īs F. « bâtiment, maison, temple ».

Dans notre œuvre est aussi attesté **uātēs**, -īs M. « devin » (*uatem* 628, *uates* 651). Il n'est pas certain que le e long de *uates* ait la même origine que dans les substantifs féminins précédents. *Vates* est masculin probablement parce que le genre grammatical dans cette situation correspond au genre extralinguistique, le devin étant un être humain masculin. De même le nom de prêtre *flāmen* est masculin alors que le suffixe *-men* forme des substantifs neutres. En outre, le génitif pl. le plus usuel est *uat-um*, ce qui en fait un thème consonantique en *t* (le gén.pl. en ...*i-um* des thèmes en *i* étant aussi attesté, mais plus rarement).

1.7.3. Morphème -ē- F. 5^e déclinaison

Un morphème -ē- de 5^e déclinaison est attesté dans **fidēs**, -ēī F. (*fidem* 433) ici « fidélité ».

Le radical latin, bien représenté dans de nombreux lexèmes, a plusieurs allomorphes : *fīd-/fīd-/* peut-être *foed-*. On le trouve dans *fīdēre*; *fīdus*, -a, -um; *fīdūcia* (bâti sur l'adjectif **fīdūcus*); *foedus*, -eris Nt. « traité » (suffixe i.-e. *-es-/-os- de neutre sigmatique).

Le radical latin continue la racine i.-e.**b^heid^h-* qui dénote la confiance, la persuasion (gr. πείθω « persuader quelqu'un, entraîner sa conviction », πείθομαι "se laisser persuader", parfait "être persuadé", πειθώ, -ούς F. « persuasion »).

Dans *fīdēs* on a le degré zéro de la racine et le e long pourrait remonter à « e + laryngale 1 » selon De Vaan¹⁷ qui pose **b^hid^h-eh₁-*. Dans *fīd-* avec *i* long, on a le degré plein de la racine i.-e. et la diphtongue *ei* aboutit en latin à *i* long par monophthongaison en passant par un stade intermédiaire en e long fermé : *ei* > *ē* > *ī*). Dans *foedus* on a le degré plein de la racine i.-e. avec le vocalisme *o* (*oi* > *oe* ou bien *ū*).

¹⁷ Il cite aussi d'autres hypothèses (A. MEILLET, HAMP).

2. COMPOSITION NOMINALE

Les substantifs composés et les adjectifs composés sont regroupés sous l'appellation « la composition nominale ».

La composition nominale n'est bien représentée en latin qu'avec les principaux types de composés hérités, visibles en sanskrit et en grec¹⁸. Elle n'est pas le procédé dominant puisque sa productivité est limitée à certains types et à certaines conditions d'énonciation.

Dans notre passage on rencontre deux substantifs composés :

-caeli-cōl-a, -ae M. litt. « habitant du ciel » généralement au pluriel est attesté dans *caeli-col-um* (444) avec une désinence de gén.pl. archaïque. Il forme un choriambe conformément à la structure métrique mise en lumière par Jacques Perret (1952) pour les composés poétiques.

Il est analogique d'*agri-col-a*, composé « à 2^e terme verbal régissant » (selon la terminologie traditionnelle illustrée par Françoise Bader 1962). Ce type de composé bénéficie d'une certaine productivité avec une grande variété de radicaux latins en 2^e terme : *-plex, -fex, -ger, -fer, etc.*

Dans *caeli-col-a*, le 1^{er} terme est associable à *caelum* « ciel », le 2^e terme contient le radical latin *col-* de *colere* (verbe polysémique) suivi d'un élément flexionnel masculin *-a* formant des noms de fonctions sociales.

Le 2^e composé du passage est d'un type plus rare.

Prae-cord-ia, -ōrum Nt.pl. « cœur, sentiments » (452) est analysable en *prae-* « à l'avant de » pour le 1^{er} terme. L'élément de relation *prae-* est ici dans son rôle de préfixe puisqu'il se place devant un substantif ; ailleurs il sert de préposition (*prae*) comme lexème libre dans la syntaxe de la phrase et de préverbe (*prae-*) devant un verbe.

Le 2^e terme est associable au substantif *cor, cord-is* Nt. « siège des sentiments et des pensées, cœur ». Le composé se termine par le suffixe adjectival *-ius, -a, -um* qui est ici substantivé. C'est un composé suffixé.

¹⁸ Pour la composition nominale en latin, entre autres : F. BADER 1962, M. FRUYT 2002-b, 2005, 2011, 2012.

Il s'agit probablement d'un composé progressif « à 1^{er} terme prépositionnel régissant » (selon la terminologie traditionnelle). Il pourrait être associable sémantiquement (mais non syntaxiquement ou morphologiquement) à un syntagme prépositionnel en *prae* suivi de l'ablatif sg. de *cor*, avec le sens littéral « qui est en avant du *cor* ».

Notre œuvre offre d'autres substantifs composés tel *comes, -itis* M. (*comites* 657 ; **com-i-t-* « qui va avec, compagnon »¹⁹) ainsi que des adjectifs composés.

3. TERMES INANALYSABLES EN SYNCHRONIE

Les termes inanalysables en synchronie en unités plus petites sont hérités en totalité ou en partie et ils prolongent des racines i.-e.

3.1. *Iūpīter*

3.1.1. Une flexion irrégulière

Notre passage contient un terme fondamental, mot irrégulier de la 3^e déclinaison : ***Iūpīter*** sous la forme ***Iouis*** au vers 427.

La même racine i.-e. est représentée aussi dans notre passage par ***deus*** (*deis*) aux vers 431 et 441.

Le théonyme *Iūpīter* a une flexion complexe puisque le nominatif et le vocatif n'offrent pas le même thème que les autres formes de la flexion : *Iū-pīter* (avec sa variante orthographique *Iuppiter*), *Iōu-em*, *Iōu-is*, *Iōu-ī*, *Iōu-ě*.

Cette irrégularité a pu se maintenir en raison de la tendance générale des langues à manifester une corrélation entre la fréquence d'un lexème et son irrégularité morphologique. Les irrégularités se maintiennent dans les termes de très haute fréquence, mémorisés par les sujets parlants, tels les verbes « être » ou « avoir » dans plusieurs langues.

¹⁹ Même si certains latinistes voient dans ce terme un suffixé.

3.1.2. Origine i.-e.

Iū-pīter, Iōu-em (Iōu-is, Iōu-ī, Iōu-ě) ainsi que *deus* et *dies* continuent une même racine i.-e. sous différentes formes.

Il s'agit de la racine i.-e. **dey-w-/*dy-ew-* « jour lumineux ».

La forme **dey-w-* représente le thème I benvenisien (degré plein du 1^{er} élément et degré zéro du 2^e élément). Il donne lat. *dēus, Iōu-, dīu-*.

La forme **dy-ew-* représente le thème II benvenisien (degré zéro du 1^{er} élément et degré plein du 2^e élément). Il donne lat. *Iū-* (dans *Iupiter*), *dies*.

Cette classification en thème I et thème II proposée par E. Benveniste (1935) n'est pas employée par tous les comparatistes, mais elle est très éclairante dans le cas de cette racine.

3.1.3. Le thème I benvenisien

Le thème I est à l'origine du nom de la divinité en latin dans *děŭs* et dans d'autres langues i.-e. à partir de la forme i.-e. **deywo-s* (sk. *deva-ḥ* M. « dieu »).

La plus ancienne attestation en latin du terme *deus* est *DEIVOS* dans une inscription archaïque (appelée traditionnellement le « Vase de Duenos », *CIL* I²,4 ; A. Ernout 1966, p.7-9).

Plusieurs traitements phonétiques sont attestés en latin, car le thème I a aussi donné *dīuus*, qui est à la fois un adjectif rare au sens de « divin » et un substantif rare signifiant « dieu » ; on peut ajouter *dīuum,-i* Nt. « le ciel » (et le syntagme prépositionnel lexicalisé *sub diuo* « de jour ») ainsi que l'adjectif usuel suffixé en **-no-* : *dīuīnus*.

La distribution entre *deus* et *dīu-* est phonétiquement conditionnée. Lorsque *deus* était au stade **deiwos* (cf. ci-dessus l'inscription archaïque), le **-w-* fut absorbé par le *o* bref situé derrière lui²⁰. Cette « absorption » n'a pas eu lieu si la voyelle qui suivait le **-w-* n'était pas un *o* bref et l'on obtient alors phonétiquement les formes en *dīu-*.

3.1.4. Le thème II benvenisien

²⁰ Cette « absorption » correspond à une dé-labialisation, à une dissimilation de labialité, **w* et *ō* contenant chacun un élément labial.

Le thème II a formé *Iū-* dans *Iū-pītēr*²¹, forme du nominatif et du vocatif. Il a également formé le reste de la flexion avec le thème *Iōu-* suivi des désinences: *Iōu-ēm*, *Iou-īs*, *Iou-ī*, *Iou-ě*.

Phonétiquement le groupe consonantique initial **dy-* évolua vers **yy-* par assimilation régressive, suivie d'une simplification de la géminée **y-*²² à l'initiale absolue de mot.

3.1.5. Notations <i> <j> et phonologie

Sous son aspect consonantique, le phonème /i/ était noté <J> et <j> jusqu'en 1960 environ avec les lettres ramistes (introduites par P. de la Ramée à la Renaissance), puis il fut noté <I> <i> (conformément à la notation des auteurs latins, des inscriptions et des manuscrits) dans le cadre de ce qu'on appela le « latin restitué », qui comportait également une prononciation « restituée » pour <u> prononcé comme une voyelle vélaire (/u/ comme dans fr. *chou*) et non plus comme une voyelle palatale (/y/ comme dans fr. *rue*). Or, on observe un retour à l'ancienne notation <J> <j> dans le dictionnaire récent *Le Grand Gaffiot* dirigé par Pierre Flobert.

Cette différence dans les notations reflète une différence dans la conception du système phonologique latin.

Le fait de noter par le même signe <I> <i> à la fois *uěňio*, *uěňit*, où <i> note une voyelle *i* bref (i̇), et *iacet*, où <i> note une consonne à l'initiale de syllabe (et ici à l'initiale absolue de mot), est justifié par le fait que la voyelle brève et la consonne sont interprétées comme deux réalisations phonétiques d'un même phonème noté /i/.

On peut supposer que c'était, effectivement, la situation phonématique du latin à l'époque archaïque, classique et probablement post-classique au +I^{er} siècle après J.-C.

Au contraire, les linguistes latinistes qui notent une voyelle <i> dans *uenio* et une consonne <j> dans *jacet* estiment qu'il s'agissait de deux phonèmes différents à toutes les périodes du latin.

²¹ La variante orthographique comportant une consonne /p/ géminée *Iuppiter* est due à l'équivalence entre « voyelle longue + consonne simple » et « voyelle brève + consonne géminée ». La forme étymologique ancienne est *Iūpītēr*.

²² **y* ou [y] note ici (conformément à la tradition de la philologie) la réalisation phonétique particulière sous forme de consonne du phonème /i/ à l'initiale de syllabe. Ce phonème prend son aspect vocalique [i̇] dans un autre environnement phonétique, par ex. entre 2 consonnes. Ce phonème sonantique est noté <i> <I> en latin dans la graphie dans ses 2 réalisations, comme consonne et comme voyelle. Voir le paragraphe suivant.

Cette seconde situation a peut-être existé en latin tardif, mais il est difficile d'en percevoir des indices certains. Il est, à notre avis²³, peu probable qu'elle ait existé à l'époque archaïque et classique.

Le même problème se pose pour les notations <V> en majuscule et <u> en minuscule. On peut penser qu'en latin archaïque, classique et postclassique (au +I^{er} s. après J.-C.) il existait un seul phonème /u/ qui prenait des réalisations phonétiques différentes selon l'environnement phonétique, étant tantôt voyelle (*u* bref entre 2 consonnes), tantôt consonne (à l'initiale de syllabe).

3.1.6. La formation du nominatif-vocatif *Iū-pītēr*

La forme *Iū-pītēr* est issue d'un ancien syntagme au vocatif avec soudure des deux éléments constituants (phénomène d'agglutination ou de soudure, qui prend ici la forme d'une univerbation)²⁴. Il y a ensuite lexicalisation de la résultante obtenue.

C'est à l'origine un terme d'adresse au début d'une prière : *Iū-pāter* provient du syntagme constitué de deux lexèmes **Iū pāter* au vocatif. Pour le dieu Mars, la même expression se trouve dans une prière archaïque transmise par Caton (*De agricultura*) : *Mars pater* donne *Marspiter*.

Le 1^{er} élément *Iū-* est issu du vocatif i.-e. **dyew*/**dyēw* qui donne lat. **Iōu*, car en latin la diphtongue *eu* (dont l'attestation n'est pas certaine en latin) donne *ou*, puis *ū* par monophthongaison.

Le 2^e élément *-pītēr* est issu de *pāter*, ce terme étant attesté ici dans son emploi de terme de noblesse, et non dans son emploi de « père génétique ». L'univerbation entraîne pour le *a* bref la fermeture en *i* bref en syllabe intérieure ouverte, puisque la syllabe *pa-* ne se trouve plus à l'initiale de mot.

3.1.7. *Dies* « jour »

²³ Nous suivons sur ce point l'avis de Christian TOURATIER.

²⁴ Pour ce phénomène : M. FRUYT 1990.

Le thème II est attesté dans le nom du jour : *dīēs, dīēm*, qui présente, après *rēs*, la plus haute fréquence dans les termes de la 5^e déclinaison.

La flexion en e long s'explique à partir de l'acc.sg. i.-e. **dyē(w)m*, reflété dans le sanskrit *dyām*, auquel devait correspondre le latin **dīēm* avec e long (la sonante **y* prenant son aspect vocalique, *i* bref). Par alignement sur ce e long de l'acc.sg., on obtient un e long dans toute la flexion et notamment au nomin.sg. *dīēs*.

Mais, avant l'époque de Plaute, le e long de l'acc.sg. s'abrège en syllabe finale fermée par une autre consonne que *s* : *dīēm* < **dīēm*. Ainsi, en raison de l'évolution phonétique, la forme d'acc.sg. qui était à l'origine du e long hérité perd le e long tandis que ce dernier demeure dans le reste de la flexion.

3.2. « Noms-racines »

Plusieurs lexèmes hérités devenus inanalysables en synchronie nous permettent d'illustrer l'appellation *nom-racine*, terme polysémique, dont la polysémie est parfois gênante. Nous allons tenter de distinguer les différentes situations morphologiques où les linguistes parlent de « nom-racine ».

3.2.1. Première signification de « nom-racine »

En premier lieu, le terme *nom-racine* peut s'appliquer dans notre passage à *uox, fas, frux*. Il s'agit de termes issus d'une racine i.-e. sans addition de suffixe et avec seulement l'addition des désinences latines. Ce sont en latin des monosyllabes au nomin.sg. et des thèmes consonantiques de la 3^e déclinaison.

-uōx, uōcīs F. (*uox* 445 ; dans notre œuvre : *uoce* 622, *uocem* 631, etc.) est un thème consonantique en ...c- (<c> note le phonème /k/ consonne gutturale sourde) issu de la racine i.-e. **wek^w-* qui dénote la parole humaine, la production d'un énoncé oral doublement articulé et portant une signification. On traduit par « parler ».

La racine est bien représentée au sens de « parler » en sanskrit sous la forme *vac-* avec un *a* bref et *vāc-* avec un *a* long²⁵. Elle est

²⁵ Sk. *vac-* « parler, dire », *vak-ti* « il parle », *vacas-* Nt. « voix, parole, langage », *vacana-* Nt. « fait de parler, parole, énonciation » ; et *vāc-* F. « voix, parole », *vācaka-* (agent) M. « qui parle », *vācā-* F. « parole, mot ».

représentée aussi en grec par des termes usuels : ἔπος "parole", εἰπεῖν "parler", etc. ainsi que dans d'autres langues i.-e.

Lat. *uōx*, *uōcis* a un *o* long dans toute la flexion.

De Vaan (s.v.) postule en i.-e. le nomin.sg. **wōk^w*-s avec *o* long, mais *o* bref aux autres cas, par ex. acc.sg. **wōk^w*-*m*. F. Dans cette hypothèse, le *o* long en latin existerait anciennement seulement au nomin.sg. On pourrait alors peut-être considérer que le latin a étendu le *o* long à toute la flexion par alignement sur le nomin.sg.

Le radical latin présent dans *uox* a deux allomorphes fondés sur la longueur de la voyelle avec *o* long et *o* bref : *uōc*-/*uōc*-.

Le *o* bref se trouve dans le verbe *uōcā-re* (base de suffixation de *uōcā-bulum*). On trouve ce verbe dans notre passage sous une forme préverbe dans ***a-uocat*** (vers 448)²⁶.

-fās est « il est permis par les Dieux » (*fas erat* 430) ; *fās* substantif Nt. indéclinable est attesté seulement dans cet ancien syntagme figé lexicalisé comme verbe de modalité.

Deux explications furent proposées pour l'origine :

1°) Selon l'opinion générale²⁷, *fas* contient le radical latin *fā-*, le même que dans *fātum* « destin » comme « ce qui est dit », avec la racine i.-e. signifiant « parler » et le radical latin du verbe *fā-ri* « parler ».

2°) Mais il existe aussi l'hypothèse d'Huguette Fugier²⁸ (non mentionnée par De Vaan) à partir du degré zéro de la racine i.-e. **d^heh₁*- « poser, placer » (qu'on trouve dans lat. *fē-c-ī*, gr. τῖ-θη-μι) : le degré zéro **d^hh₁*- donne lat. **fā-* « ce qui est posé, la loi », qui subit en latin l'allongement d'un monosyllabe accentué et devient *fās*.

²⁶ La même opposition entre voyelle longue et voyelle brève pour un même radical opposant le nom-racine en voyelle longue et le verbe correspondant en voyelle brève se trouve dans : *rēx*, *rēg-is* M. à côté de *rēgere* "diriger" et *lēx*, *lēg-is* F. à côté de *lēgo*, *leg-e-re* "recueillir". La longueur vocalique, trait phonologique pertinent opposant 2 phonèmes, permettait de distinguer 2 formes de lexèmes : *rēgis* « du roi » gén.sg. et *rēgis* « tu diriges », *lēgis* « de la loi » gén.sg. et *lēgis* « tu recueilles ».

²⁷ Cette opinion ancienne fut réaffirmée par E. BENVENISTE (1969-b) et c'est aussi l'opinion actuelle des comparatistes (DE VAAN, etc.).

²⁸ H. FUGIER 1963.

Fas connaît une forme négative ancienne avec soudure (agglutination) de la négation **ně* (héritée) en antéposition : ***ně-fās est*** « il n'est pas permis par les Dieux, il est sacrilège ».

Dans notre œuvre, on trouve plusieurs occurrences de *ně-fās* (510, 527, 569) ainsi que de l'adjectif *ně-fandus* où le 2^e élément est probablement l'adjectif verbal en *-*ndo-* du verbe *fari*.

Un autre adjectif contenant le même adjectif verbal est *in-fandus* « sacrilège » (attesté dans notre passage ***infandum*** 448). Il ne relève pas du même type morphologique, puisque c'est un composé avec le préfixe *in-*, forme de la négation héritée (i.-e. **ŋ-* > lat. *ĕn-* > *ĭn-* par fermeture de la voyelle brève *e*) en 1^{er} terme de composé.

-*frūx*, *frūg-is* F., pl. *fruges*, -*um* est un thème consonantique en ...*g-* (phonème /*g*/ consonne gutturale sonore) et il signifie « récolte (surtout pour les céréales), produit de la terre ». On le trouve dans notre passage dans *frugibus* (426).

On pose la racine i.-e. **b^hreug^w-*, qui comporte 2 phonèmes d'articulation complexe : 1°) le **b^h-* initial (une sonore aspirée labiale i.-e.) qui donne *f-* en latin à l'initiale absolue de mot ; 2°) et le **-g^w-* final.

Le phonème /*g^w*/ en latin est une consonne gutturale sonore à appendice labio-vélaire, qu'on appelle par abréviation « labiovélaire sonore » en face du phonème sourd correspondant /*k^w*/, la labiovélaire sourde. Le phonème /*g^w*/ a peu d'occurrences (peu de rendement) en latin et il subit plusieurs traitements différents, ce qui donne au radical latin plusieurs allomorphes: *frūg-/frūc-/frū-/frŭ-*. Ils sont illustrés dans *frŭ-or* ; *frūc-tus*, -*us* M. ; *frū-mentum*, -*i* Nt.

/*g^w*/ en position intérieure devant consonne donne -*g-* /*g*/ dans *frūg-* (de *frux*, *frūg-is*) par simplification d'un phonème d'articulation complexe.

Ce -*g-* donne -*c-* /*k*/ par assourdissement devant consonne sourde (assimilation régressive de sonorité) dans *frux* /*fru:ks*/ ; *fructus*.

Dans *frūmentum* plusieurs phénomènes interviennent successivement : **froug^w-s-men-tō-m* ²⁹ > **frouc-s-* > **frouss-* > **frous-* > **froumentom* > *frūmentum*.

Enfin, **-g^w-* donne **-w-* entre 2 voyelles dans *frŭor* < **frū(w)or*. Ce -*w-* n'est pas noté dans la graphie parce qu'on aurait 2 fois le signe

²⁹ *Fru mentum* atteste une variante du suffixe -*mentum* avec une sifflante -*s-* qui le précède. Cette sifflante permet, par assimilation régressive, d'assimiler la consonne précédente. J. PERROT (1961) pose le même phénomène pour d'autres termes en -*men* et -*mentum*, par exemple *lūmen* < **louk-s-men*.

graphique <u>. En outre, il s'est affaibli en un glide dans la prononciation puisque *frŭor* a un *u* bref résultant d'un abrègement d'une voyelle longue en hiatus avant l'époque de Plaute.

Dans notre œuvre, on trouve d'autres « noms-racines » qui sont des thèmes consonantiques en ...c- : ****prex***, *prĕcis* F. au pl. « prières » (*prĕcēs* 706), *lŭx* (*lŭcĕ* 713).

3.2.2. Deuxième sens du terme *nom-racine*

On appelle aussi *noms-racines* des termes latins hérités dont la forme i.-e. n'a donné que des substantifs (et non des verbes) dans les langues particulières. Répondent à ce type dans notre passage : *uerbum*, *auis*, *uim*.

-*uerbum*, *-i* Nt. « mot », au pl. « énoncé, message, parole ».

De Vaan³⁰ pose pour le latin, le germanique, le baltique : i.-e. ****w(e)rd^ho-*** avec degré plein ou degré zéro. Pour le germanique un peu plus loin, il écrit le degré zéro : i.-e. ****wr̥-d^ho-*** pour got. *waurd*, v.-h.-a. *wort* « mot », all. *Wort*, angl. *word*³¹.

Pour l'étymologie de *uerbum*, le germanique oblige à supposer une dentale d'une part, et, d'autre part, le latin *-b-* oblige à supposer i.-e. ***-*d^h-***, une dentale sonore aspirée i.-e.³². On a en effet par ailleurs l'exemple du suffixe d'instrument *-bulum* issu de i.-e. ***-*d^hlo-***.

On peut donc faire l'hypothèse que le latin remonte à i.-e. ****werd^ho-***, le degré plein étant préférable au degré zéro ****wr̥d^ho-***. En effet, le

³⁰ Pour *uerbum*, DE VAAN (s.v.) pose proto-italique ****werpo-*** Nt. « mot » avec une spirante. Mais la nature de ce phonème, issu de i.-e. ****d^h*** et donnant ici *b* en latin, dépend de l'évolution phonétique que l'on restitue entre l'i.-e. et le latin. Or, d'une part, l'existence des « sonores aspirées indo-européennes » fut remise en cause (certains comparatistes parlent des « ci-devant sonores aspirées ») et, d'autre part, l'aboutissement à une consonne sonore en latin passe par des étapes qui, à notre avis, ne sont pas parfaitement éclaircies.

³¹ DE VAAN mentionne la proposition de HACKSTEIN, qui en fait un composé i.-e. ****werh₁-d^hh₁o-*** « making a statement » contenant la racine ****werh₁-*** « dire » et la racine ***-*d^hh₁o-*** « placer ». Bien qu'elle ne soit pas repoussée par DE VAAN, cette origine paraît peu probable. Elle fut peut-être entraînée par une analogie à partir de lat. *crĕdō*, *crĕd-ĕ-re*, « croire », qui contient la racine « poser, placer » au degré zéro ***-*d^hh₁-*** en 2^e terme. L'analogie peut également être partie du verbe *au-d-ĭ-re* « entendre, écouter », composé de i.-e. ****aus-*** « oreille » (voir ci-dessous *auris*) et i.-e. « poser, placer » ***-*d^hh₁-*** au degré zéro.

³² On continue à parler par commodité de la continuation en latin des anciennes « sonores aspirées i.-e. », mais leur nature est discutée.

« *r* voyelle » i.-e. noté $*r_1$ donne en latin \check{r} de sorte que le passage à la voyelle *e* dans *uerbum* supposerait une délabialisation à partir du $*w$ initial. On peut faire l'économie de cette délabialisation en posant un degré plein de la racine i.-e.

-*āuis*, -is F. (*aves* 428) « oiseau » est hérité : on rapproche gr. οἰωνός, αἰετός "aigle"; sk. *vay-as-* Nt. « (petit) oiseau », védique *vi-* M. « oiseau » (et *ve-* < *vay-*). Si l'on suit l'hypothèse de De Vaan avec i.-e. $*h_2eu-i-$ « oiseau », la voyelle finale *i* serait héritée en latin et non ajoutée par le latin comme elle l'est dans *auris* « oreille ».

-*uis*, *uim* (441), abl.sg. *uī* (cf. le pluriel *uires*, *uirium* F.) sont les formes d'un lexème défectif hérité. Il pourrait être un « nom-racine » dans la mesure où l'on ne lui voit pas de suffixe. On rapproche lat. *uir*, gr. ἴ, sk. *vayas-* Nt. « vigueur, jeunesse ».

3.2.3. *Auris* « oreille »

Contrairement au nom de l'oiseau *avis* (voir ci-dessus), où le *i* serait hérité et non ajouté par le latin, le nom de l'oreille *auris* est issu d'un nom-racine en i.-e., mais le latin a ajouté un élément flexionnel *-i-* de 3^e déclinaison à ce nom-racine hérité qui forme seulement des substantifs dans les langues particulières.

-*auris*, -is F. (*ures* 443) « oreille » est issu de $*aus-i-s$ avec rhotacisme du /s/ en /r/. On pose i.e. $*h_2eus-$ « oreille », thème consonantique en /s/ (gr. οἴτις). Le /s/ hérité est conservé dans *auscul-tāre* et *au-d-ī-re* (verbe composé de $*aus-$ « oreille » et de i.-e. « poser, placer » $*-d^h h_1-$ au degré zéro).

3.2.4. Autre signification de *nom-racine*

Le terme *nom-racine* est également souvent employé pour un constituant de lexème (et non un lexème) dans les composés nominaux à « 2^e terme verbal régissant » (selon l'appellation traditionnelle, par exemple F. Bader 1962) pour le radical latin constituant le 2^e terme du composé.

C'est le type *agri-col-a* M., *uin-dex*, ^o-*dic-is* M., *sup-plex*, ^o-*plic-is*, *arti-fex*, les adjectifs en ^o-*fer*, ^o-*ger*.

Ce type de composé dans notre passage est représenté par le radical *col-* dans *caeli-col-a* (voir ci-dessus §2).

3.3. Effacement des frontières de morphème

Certains substantifs sont devenus inanalysables en latin en raison de l'effacement de la frontière de morphème du suffixe.

-aes, *aeris* Nt. (<ae> note une diphtongue) « bronze, airain, cuivre », monosyllabe au nomin.sg., comporte probablement anciennement le suffixe de neutre sigmatique hérité et provient de *ǎyēs, représenté dans sk. *ayas*. Cf. dans notre œuvre : *iūs*, *iūris* Nt. < *yowes.

-terra, *-ae* F. signifie littéralement « la sèche ». Le terme prolonge la racine i.-e. *ters- qui dénote la sécheresse, soit « rendre sec » avec une valeur causative (comme pour le causatif morphologique *torrēre* « brûler, rendre sec »), soit « être sec » avec une valeur d'état, ce qui est illustré par *terra*.

4. La SUBSTANTIVATION D'UN ADJECTIF

La substantivation d'un adjectif est un procédé productif en latin à toutes les époques. Il est, de ce fait, bien représenté dans notre passage :

-superi « les dieux d'en haut » (*superos* 451, 434) résulte de la substantivation au M.pl. de l'adjectif *super-us,-a,-um*.

L'adverbe *suprā* est également en rapport avec cet adjectif, dont il représente une forme figée lexicalisée à l'ablatif F.sg.

-fēta (*fetae* 456) « celle qui vient d'accoucher » figure à côté de l'adjectif *fētus,-a,-um* « qui porte le fruit de la fécondation, ensemencé, fécond ». On rencontre dans la même « famille » : *fētus,-us* M. « enfantement » ; *fētūra,-ae* F. « petits des animaux, reproduction ». La même racine i.-e. est également à l'origine des termes *fēmina*, *fēcundus*, *fēlix*.

On pose i.-e. *d^heh₁- pour une situation d'allaitement et de fertilité. La notion de fertilité et d'abondance (*fēcundus*) entraîne celle de bonheur (*felix*).

-miser « un homme malheureux » (*misero* 433) ; l'adjectif est d'origine obscure.

-sacra (*sacris* 432 ; *sācer*). L'origine de l'adjectif est difficile³³.

-arcāna (431) est bâti sur *arcanus*, *-a*, *-um* « secret » qui comporte le suffixe **-no-* hérité et bien représenté en latin³⁴. Sa base de suffixation est *arca*, *-ae* F. « coffre ». Le radical latin *arc-* se retrouver dans le verbe *arceo* « enfermer ».

On observe, en outre, la substantivation d'un participe futur (vers 424) dans **uentūris** « les événements futurs » (*uenturisque omnibus aeger*). Cette substantivation est attestée ailleurs au +I^{er} siècle après J.-C. à l'époque de Lucain, de sorte que ce n'est pas une innovation de notre auteur, mais elle était rare avant cette époque.

5. ONOMATOPEE

Certains substantifs sont aussi bâtis sur une onomatopée, c.-à-d. une suite de phonèmes qui tente de reproduire un bruit, une entité sonore à l'aide des phonèmes de la langue :

-murmur, *murmuris* Nt., évoque le bruit produit par un tumulte, par une foule (448, 567).

Ailleurs dans l'œuvre, les substantifs suivants sont bâtis sur des onomatopées :

guttūr, *gutturis* Nt. (*gutture* 566, 637) « gosier » ; **bubo** (*bubo* 689) « sorte de hibou » ; **strix**, *strigis* (*strix* 689) « strige », sorte de chouette ; **latratus**, *-tus* (*latratus* 688) « aboiement » cri du chien ; **gemitus**, *-tus* (*gemitus luporum* 688) « gémissement » utilisé ici pour le cri du loup.

Notre œuvre atteste aussi le verbe **sibilare** « siffler » pour le bruit d'un serpent (*sibilat anguis* 690).

³³ DE VAAN reconstruit i.-e. **sh₂k-ro-*, **seh₂k-ro-* « sacré ». Il cite FORSSMAN, qui pose *sācer* avec *a* long comme une vr̥ddhi de *sacrum* « acte du sacrifice ». Mais *sacer* a un *a* bref. Quand on croit qu'il a un *a* long, c'est, en réalité, parce que, dans le groupe *-cr-*, le *-r-* « fait position », étant traité comme une vraie consonne.

³⁴ C. KIRCHER-DURAND 1982, 2002.

6. TERMES EMPRUNTÉS AU GREC

Les termes empruntés au grec sont nombreux en latin, mais il convient de les distinguer selon leur degré d'intégration dans la langue latine³⁵, lequel est souvent corrélé avec l'ancienneté de leur arrivée en latin³⁶.

On distingue, entre autres : a) les termes intégrés en latin dans la langue courante et qui se comportent comme des termes pleinement latins parce qu'ils ne sont pas sentis comme grecs ; b) les termes intégrés dans la langue poétique ; c) les termes encore sentis comme étrangers par ceux qui connaissent le grec, et, néanmoins, de bonne fréquence en latin ; certains linguistes parlent de *pérégrinismes* ; d) les termes non intégrés, sentis comme grecs, appelés souvent *xénismes*, parfois employés en latin en tant que termes grecs.

Dans notre passage, il est difficile de classer ainsi les termes d'origine grecque, puisque le texte est poétique et de haut niveau de langue et qu'il emploie volontiers des termes d'origine grecque, en conservant même les désinences grecques, là où les désinences latines étaient possibles.

Sont intégrés dans le vocabulaire technique de la géographie et de l'astronomie-astrologie : **pŏlus**, -i M. (*poli* 447 ; < πόλος), **măgus**, -i M. « mage, magicien » (péjoratif, *magorum* 450, 440, 431, etc. < μάγος).

Le terme **tripūs**, *tripŏd-is* M. (désinence grecque *tripodas* 425 ; < τρίπους) est probablement assez usuel en latin, malgré sa désinence grecque dans le texte.

Malgré son origine grecque, **antrum** 425 (ἄντρον) avait également une certaine usualité en latin.

Les noms propres (toponymes) sont, bien sûr, conservés et adaptés en latin s'il s'agit d'endroits situés en Grèce ou dans la sphère des Grecs. On trouve ici avec des désinences latines : **Dēlos**, -i F. (*Deli* 425 < Δήλος). **Dōdōna**, -ae F. « Dodone » (< Δωδωνή ville de Chaonie).

³⁵ Par exemple pour les noms des animaux aquatiques : M. FRUYT & M. LASAGNA 2023, p.418-419. Le substantif *murena*, -ae F. « la murène » est d'origine grecque mais parfaitement intégré en latin. A l'autre extrémité du *continuum* de l'intégration, *belone* attesté chez Pliny l'Ancien (*Histoire naturelle*) pour l'aiguille de mer n'est pas intégré (face à un concurrent latin *acus* pour le même poisson).

³⁶ Pour la strate la plus ancienne, A. ERNOUT parle des « emprunts de civilisation » (1954, p.56-72, Chapitre III.A. *Emprunts pré littéraires*).

Les noms propres suivants (anthroponymes) sont maintenus dans notre passage sous leur forme grecque : **Haemonis**, -idis F. « Thessalienne » (*Haemonidum* 436 gén.pl.), **Thessalis**, -idis F. « Thessalienne » (*Thessalidum* 452 gén.pl.).

On rencontre, en outre, dans notre œuvre le terme **āēr** (*aer* nomin.sg. 648) « l'air », qui est intégré en latin.

7. TERMES DIFFICILES CONTROVERSÉS

-fibra, -ae F. « fibre » (*fibrā* 427) offre une séquence finale *-bra* homophone du suffixe d'instrument *-brum*, *-bra*, mais elle résulte de **-sr-*.

Le terme a peut-être un sens ancien de la langue augurale « divisions du foie » (*Dictionnaire étymologique* d'Ernout-Meillet). De ce fait, certains linguistes (Ernout-Meillet, P. Flobert dans *Le Grand Gaffiot*) rapprochent *findo* « fendre », sk. *bhinatti*, i.-e. **b^heid-* au degré zéro. D'autres y voient le suffixe d'instrument i.-e. **-d^hro-* avec une forme **b^hid-d^hra*. G. Serbat (1975) retient l'analyse de Sommer, qui pose **g^whis-* et le suffixe *-ra*, parallèlement à *filum*, qui aurait le suffixe **-lo-* :

-filum « fil » (*fili* 460 ; < **g^whis-lo-* ; cf. *funis* « corde »).

-pöpūlus (*populis* 443).

-Dīs (*Dītis* 433).

-lōcus (435 ; terme d'origine obscur, malgré l'indication de Paul Diacre, selon qui il existerait une forme archaïque en *stlocus* P.Fest. 411,13).

-moenia Nt.pl. (*moenia* 435 ; gén.pl. *moenium*, thème **moini*-³⁷) « remparts, murs de la ville ». La 1^{ère} syllabe **moi-* donne *mū-* dans *mūrus*, -i « mur de la ville », *mūnīre* « protéger, construire un mur ». On rapproche *mūnia* « charges, fonctions » Nt.pl., *mūnus*, -eris Nt. « don, charge ».

La graphie <oe> au lieu de /ū/ comme dans *murus* et *munire* reçoit plusieurs explications : 1°) A. Meillet propose de considérer que la diphtongue est archaïsante dans des mots de haut niveau de langue

³⁷ DE VAAN pose avec hésitation i.-e. **(H)moi-ni-* « construction ? ».

comme *moenia*, *amoenus*. 2°) Cette diphtongue pourrait s'être maintenue pour distinguer *moenia* « remparts » de *munia* « charges, fonctions ».

8. TERMES OBSCURS

Dans tout texte latin, il existe des termes qu'on ne peut pas analyser en synchronie et dont l'origine nous échappe. On trouve dans notre passage : *herba*, *saxum*, *umbra*, *torus* (459), *frons*, *frontis* F. (456), *uenenum* (457), *sucus* (455), *cūra* (<**koisā* 447), *āra* (432), *tellus* (438), *mōra* (424).

On rencontre, en outre, dans notre œuvre : *caput* 565, *saxum* 618, *umbra* 569, *causa* 612, *mundus* 611, *Pompeius* 570.

9. CONCLUSION

Les substantifs attestés dans ce passage poétique appartiennent au vocabulaire fondamental du latin et le texte reflète la grande variété des formations.

Un terme de haut niveau de langue est le composé *caelicola*, qui n'est pas exclusivement poétique. *Proles* (attesté seulement au nomin.sg. dans notre œuvre) est archaïque et poétique selon Cicéron (*De oratore* 3,153). Il est employé par des poètes comme Lucrèce, Virgile, Ovide.

Le passage montre que la composition nominale est moins productive que la suffixation en latin.

De nombreux substantifs contiennent des éléments hérités, souvent développés et adaptés par le latin pour les rendre conformes aux exigences de son système morphologique et phonétique.

Nous n'avons pas rencontré de création lexicale dans le passage : Lucain n'a pas créé de mots nouveaux et il a, au contraire, employé des termes préexistants fondamentaux en latin.

Ainsi, l'originalité de Lucain et ses innovations relèvent non des termes eux-mêmes, mais de l'usage que Lucain en fait, c.-à-d. du choix des termes pour renvoyer à des situations extralinguistiques particulières où ils sont parfois inattendus, ainsi que de leur mise en syntaxe dans la phrase.

BIBLIOGRAPHIE

BADER, Françoise, 1962, *La formation des composés nominaux du latin*, Paris, Les Belles Lettres.

BENVENISTE, Émile, 1935, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, A. Maisonneuve.

-1948, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, A. Maisonneuve, 1948, ré-impression 1975.

-1966, *Problèmes de linguistique générale*, volume I, Paris, Gallimard, article « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen », p.315-326.

-1969-a, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, volume 1. *Economie, parenté, société*, section II. « Donner et prendre ». Chapitre 5. « Don et échange », Paris, Les Editions de Minuit, p.65-80.

-1969-b, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, volume 2. *Pouvoir, droit, religion*, Chapitre 5 : « Fas », p.133-142.

-1969-c, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, volume 2. *Pouvoir, droit, religion*, Chapitre 6 : « Le vocabulaire latin des signes et des présages », p.255-264.

DE VAAN, Michiel, *Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages*, Brill, Leiden, 1^{ère} éd. 2008. En ligne.

ERNOUT, Alfred, & MEILLET, Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1^{ère} éd. 1932, nombreuses ré-éditions augmentées de corrections nouvelles, par ex. 4^e éd. 1967.

ERNOUT, Alfred, 1954, *Aspects du vocabulaire latin*, Paris, Klincksieck.

-1966, *Recueil de textes latins archaïques*, Paris, Klincksieck, 1^{ère} éd. 1957, 3^e tirage 1966.

FRUYT, Michèle, 1986, *Problèmes méthodologiques de dérivation à propos des suffixes latins en...cus*, Paris, Klincksieck.

- 1990, « La formation des noms par agglutination en latin », *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 85, 1990, p.173-209.
- 1994, « Typologie des cas de synonymie en latin », in Claude Moussy (dir.), *Les problèmes de la synonymie en latin*, Paris, PUPS, collection *Lingua Latina*, p.25-46.
- 1996, « Noms de procès en latin. Evaluation des positions benvenistiennes dans 'Noms d'agent et noms d'action en indo-européen' », in Hannah Rosén (eds), *Aspects of Latin. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics, Jerusalem, April 1993*, Innsbruck, p.193-206.
- 2002-a, « Les noms de procès en latin archaïque : les substantifs en *-tio*, *-tus*, *-tura* », in P. Defosse (dir.), *Hommage à Carl Deroux*, volume II, *Prose et linguistique, médecine*, collection *Latomus 267*, Editions *Latomus*, Bruxelles, p. 173-187.
- 2002-b, « Constraints and productivity in Latin nominal compounding », in T. Meissner & J. Clackson (eds.), *Nominal Composition in Indo-European Languages*, numéro spécial de *Transactions of the Philological Society*, volume 100, part 2, p.259-287.
- 2005, « Le statut des composés nominaux dans le lexique latin », in Claude Moussy (dir.), *La composition et la préverbativité en latin*, Paris, PUPS, collection *Lingua Latina*, p.29-53.
- 2011, « Latin vocabulary » et « Word-Formation in Classical Latin », in James Clackson, *A Companion to the Latin Language*, Wiley-Blackwell, Blackwell Publishing, p.144-175.
- 2012, « Evolution du lexique et groupements de lexèmes en latin », in Alain Christol & Olga Spevak (éds.), *Les évolutions du latin*, Paris, L'Harmattan, collection *Kubaba*, série « Grammaire et linguistique », p.105-127.
- 2019, « Apulée et la créativité lexicale : le suffixe *-tus*, *-tūs* M. », in Joseph Dalbera & Dominique Longrée (éds.), *La langue d'Apulée dans les Métamorphoses*, Paris, L'Harmattan, collection *Kubaba*, série « Grammaire et linguistique », p.181-202.

FRUYT, Michèle, & LASAGNA, Mauro, 2023, *Les animaux aquatiques en latin : étude linguistique et sociétale*, Paris, L'Harmattan, collection Kubaba, série « Grammaire et linguistique ».

FUGIER, Huguette, 1963, *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*, Publications de la Faculté de Lettres de Strasbourg, Fascicule 146.

KIRCHER-DURAND, Chantal, 1982, *Les noms en -nus, -na, -num du latin classique*, Documents LAMA n°7, Nice.

-2002, « Les dérivés en -nus, -na, -num » in Chantal Kircher-Durand (éd.), *Grammaire fondamentale du latin*, t. 9, *Création lexicale : la formation des mots par dérivation suffixale*, Louvain/Paris, Peeters, p.125-160.

LECAUDÉ, Peggy, 2020, article *Potentia*, in : M. Fruyt, A. Ollivier & T. Taous (dir.), *Le vocabulaire intellectuel latin. Analyse linguistique*, Paris, L'Harmattan, collection Kubaba, série « Grammaire et linguistique », p.180-209.

MAROUZEAU, Jules, 1920, « Notes sur la formation du latin classique. IV. La dérivation. », in *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 22, p.174-181.

MONTEIL, Pierre, 1970, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Paris, Fernand Nathan.

NIEDERMANN, Max, 1953, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris, Klincksieck.

PERRET, Jacques, 1952, « La forme des composés poétiques du latin », *Revue des Etudes latines* 30, p.157-167.

PERROT, Jean, 1961, *Les dérivés latins en -men et -mentum*, Paris, Klincksieck.

QUELLET, Henri, 1969, *Les dérivés latins en -or*, Paris, Klincksieck.

SERBAT, Guy, 1975, *Les dérivés nominaux latins à suffixe médiatif*, Paris, Publications de la Sorbonne, Université Paris IV - Paris-Sorbonne, Diffusion Les Belles Lettres.

A. WALDE - J. B. HOFMANN, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter, 1938.